



M/17/20
Monaco, le 25 mars 2020

À L'ATTENTION DES FÉDÉRATIONS MEMBRES

Copie : Membres du Conseil
Membres honoraires
Commissions
Associations continentales
Dentsu Athletics

Objet : Procès-verbal du 52^e Congrès de World Athletics, Doha (Qatar)

Chères toutes, chers tous,

J'ai le plaisir de vous remettre le Procès-verbal du 52^e Congrès de World Athletics qui s'est déroulé à Doha, au Qatar, les 25 et 26 septembre 2019.

Ce Procès-verbal, rédigé conformément aux Statuts et aux Règles du Congrès, suit l'Ordre du jour du Congrès.

Les demandes de correction éventuelles doivent être adressées par courrier électronique à congress@worldathletics.org. Toute question soulevée sera portée à l'attention du Conseil de World Athletics lors de sa réunion suivant la réception du courriel de demande.

Cordiales salutations,

Jon Ridgeon
Directeur général

Annexe : **Procès-verbal du 52^e Congrès de World Athletics**

52^e Congrès de World Athletics 25 et 26 septembre 2019 — Doha, Qatar

Cérémonie d'ouverture du Congrès

Le 24 septembre 2019, les délégués du Congrès, ainsi que d'autres officiels des équipes des fédérations membres présentes à Doha, ont assisté à la cérémonie d'ouverture du Congrès et au dîner au Centre national des congrès du Qatar (Qatar National Convention Centre), au cours duquel l'Ordre du mérite d'argent, les Plaques du mérite et les Épinglettes de vétéran ont été décernés (la liste des récipiendaires est présentée au point 18).

1. Ouverture et mot de bienvenue du Président

Le **Président Sebastian Coe** a prononcé le discours d'ouverture et a souhaité la bienvenue aux délégués à la 52^e réunion du Congrès tenue les 25 et 26 septembre 2019. Ses mots ont été les suivants :

« Bonjour,

Je souhaite à chacun d'entre vous la bienvenue à ce 52^e Congrès dans la merveilleuse ville de Doha.

Ce qui nous réunit ici aujourd'hui, c'est ce sport formidable qu'est l'athlétisme. Nous sommes animés d'une confiance nouvelle, et c'est important en raison de notre travail que nous allons mener ici au cours des deux prochains jours. Pendant cette période, certes courte, il va nous falloir réfléchir aux progrès que nous avons tous réalisés ensemble depuis notre dernière rencontre à Londres. Ces progrès, cette confiance, sont en grande partie dus à votre travail individuel et collectif à travers nos fédérations au nom de l'athlétisme.

Il y a trois ans, lorsque nous nous sommes réunis à Monaco pour convenir des réformes que nous avons maintenant largement mises en œuvre, nous avons l'ambition commune de voir notre sport se hisser parmi les quatre premiers sports au monde d'ici 2020. Si vous vous souvenez bien, nous étions à l'époque à la huitième place selon certains chiffres, les moins favorables nous donnant même à la neuvième place. Nos dernières études montrent que nous sommes à un point de pourcentage de cette quatrième place, et cela, encore une fois, grâce à vous tous qui êtes ici dans cette salle.

Je ne vais pas prétendre que le voyage a été facile. Vous savez tous qu'il a été difficile, marqué par deux ans de réforme et deux ans de mise en œuvre de cette réforme. Mais ce dont je suis le plus fier, c'est que nous avons fait tout cela ensemble. L'athlétisme, notre sport, s'est unifié de manière inédite. Nous faisons face ensemble, nous débattons ensemble, nous prenons des décisions ensemble et nous ferons grandir ce sport ensemble au cours des quatre prochaines années. Si les quatre dernières années furent une période de changement, les quatre prochaines années seront sous le signe de la construction.

Aussi ai-je le grand plaisir d'ouvrir officiellement le 52^e Congrès de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme. Je voudrais souhaiter la bienvenue aux délégués des fédérations, aux présidents des comités, des commissions et de nos instances indépendantes, à nos membres honoraires, à nos associations continentales, aux observateurs, y compris les membres des comités et des commissions, bien sûr à nos équipes du siège et à nos très nombreux invités. Je vais maintenant demander à notre Directeur général, Jon Ridgeon, de procéder à l'appel nominal et je vous présenterai ensuite l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui.

Je vous remercie.»

2. Appel nominal et première annonce du nombre de voix des fédérations membres (participants invités)

Jon Ridgeon, Directeur général, a expliqué l'utilisation de l'appareil électronique portatif permettant d'enregistrer la présence des fédérations membres pour l'appel nominal. Il a indiqué que cet appareil servirait plus tard pour le vote. Un vote à titre d'essai a été effectué et les questions ou problèmes soulevés par les délégués votants ont été abordés.

À 9 h 27 (heure locale de Doha), avec 190 fédérations membres enregistrées présentes à la réunion du Congrès, le minimum requis de 64 pour le quorum a été dépassé et un premier compte du nombre de voix a été établi.

Le Président Coe a mentionné aux fins du procès-verbal la présence des participants invités suivants :

- Rune Andersen, Président de l'Équipe de travail sur la Russie
- David Howman, Président de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (UIA)
- Michael Beloff QC, Président du Tribunal disciplinaire et du Bureau d'éthique
- Don Mackinnon, Président du Panel de vérification d'éligibilité
- Margot Foster, Présidente du Panel de surveillance des élections
- Robert Kayihura, Jon Napier, Vidushpat Singhania et Luk Verlaenen, membres du Panel de surveillance des élections
- Matthieu Pruvost et Sandrine Arcin du cabinet d'audit EY
- Gordon Orlikow, Responsable du Panel de nomination et Président du Panel de nomination au Bureau exécutif
- Brett Clothier, Directeur de l'UIA
- Huw Roberts, Conseil juridique principal de l'UIA, et
- Dentsu Athletics représenté par Stephan Brubacher, Magnus Guthrie-Brown et Naoie Kubo.

Le Président Coe a fourni aux délégués une explication sur l'ordre dans lequel se déroulerait la réunion du Congrès et la procédure qui serait suivie afin de garantir que :

- Les fédérations membres qui le souhaitent aient la possibilité de s'exprimer ;
- Les démarches prévues à l'ordre du jour du Congrès soient accomplies en temps voulu ; et
- Le Congrès ait lieu dans le respect de chacun.

L'explication comprenait également un rappel des Règles du Congrès et des points clés concernant les propositions de motions à débattre, les règles concernant la prise de parole et les limites de temps de parole.

3. Personnes excusées et participation globale

La fédération du Cap-Vert avait indiqué de façon formelle son absence au Président avant la réunion du Congrès.

Pendant les deux jours du Congrès, 209 fédérations membres étaient présentes, représentées par un total de 373 délégués. Les fédérations membres suivantes étaient absentes : Cap-Vert, Russie, Gabon, Guinée Bissau et Syrie. La fédération russe d'athlétisme (Russia Athletics Federation) était absente en raison de sa suspension, et la Fédération gabonaise d'athlétisme était absente en raison du non-respect de ses obligations de membre (voir point 6).

4. Approbation des scrutateurs

Aleck Skhosana, Président de la fédération sud-africaine d'athlétisme (Athletics South Africa), a présenté la motion à adopter à main levée de la liste recommandée des scrutateurs. Drumeco Archer, Président de la fédération des Bahamas (Bahamas Association of Athletic Associations), a appuyé la motion.

Sur la recommandation du Panel de surveillance des élections, le Congrès a approuvé à main levée les personnes suivantes au titre de scrutateurs pour la 52^e réunion du Congrès :

- | | |
|---|-----------------|
| • Mme Derartu Tulu (ETH) | Afrique |
| • M. Cho Wonmin (KOR) | Asie |
| • Mme Nadya But-Husaim (BLR) | Europe |
| • Mme Esther Maynard (BAR), Scrutatrice en chef | NACAC |
| • M. Fletcher McEwen (AUS) | Océanie |
| • M. Og Robson de Menezes Chagas (BRA) | Amérique du Sud |

5. Approbation du procès-verbal de la 51^e réunion du Congrès tenue à Londres les 2 et 3 août 2017

Bill MacMackin, Président de la fédération canadienne d'athlétisme (Athletics Canada), a proposé la motion d'adopter à main levée le procès-verbal de la 51^e réunion du Congrès. Cette motion a été appuyée par Aleck Skhosana, Président d'Athletics South Africa.

Le Congrès a approuvé par un vote à main levée, confirmé par la scrutatrice en chef, le procès-verbal de la 51^e réunion du Congrès de l'IAAF tenue à Londres les 2 et 3 août 2017, tel qu'il a été distribué, comme étant un compte rendu conforme et fidèle de cette réunion. Aucun vote contre n'a été enregistré.

6. Obligations en tant que membre affilié

6.a) Résolutions concernant les fédérations membres qui ne remplissent pas leurs obligations de membre affilié

Le Président Coe a informé le Congrès de la décision du Conseil, conformément à l'article 13.5 des Statuts, de sanctionner la Fédération gabonaise d'athlétisme pour non-respect de ses obligations de membre :

Le Conseil a pris les décisions suivantes :

- La Fédération gabonaise d'athlétisme ne sera pas autorisée à assister, s'exprimer ou voter au Congrès de 2019;
- Le Conseil a émis un avertissement pour non-respect des obligations de membre.

6.b) Proposition de résolution du Conseil concernant la fédération russe

Faisant suite à la proposition de résolution du Conseil concernant le maintien de la suspension de l'adhésion de la RusAF à World Athletics, le Président de la fédération russe (RusAF), Dmitri Shlyakhtin, a accepté l'opportunité qui lui a été donnée de s'adresser au Congrès et a fait le point sur la position de la RusAF.

Le Président indépendant de l'Équipe de travail sur la Russie, Rune Andersen, s'est également adressé au Congrès et a communiqué sur ce que la RusAF devait encore accomplir pour remplir les conditions de sa réintégration.

Procès-verbal – 52e Congrès

Le **Président Coe** a fait remarquer qu'un amendement avait été apporté au libellé de la résolution qui avait été diffusée aux fédérations avant le Congrès. En raison des récents développements de l'AMA, tels que décrits dans le rapport de l'Équipe de travail sur la Russie, les mots « de temps à autre » ont été ajoutés à la résolution.

Galia Puhavela, Secrétaire générale de la fédération bulgare (Bulgarian Athletic Federation), a présenté la motion de vote à adopter à main levée sur la proposition d'amendement ; motion qui a été appuyée par **William Steven Kalleghe, Vice-président de la fédération de Tanzanie (Athletics Tanzania)**. Par un vote à main levée, confirmé par la scrutatrice en chef, le Congrès a approuvé la résolution amendée qui inclut les mots « de temps à autre ». Aucun vote contre n'a été enregistré.

La motion de vote sur la résolution amendée tout juste approuvée a été présentée par **Jakob Larsen, Directeur général de la fédération danoise (Danish Athletics Federation)** et appuyée par **Geen Clarke, Présidente de la fédération costaricienne (Federación Costarricense de Atletismo)**. Aucun commentaire n'a été formulé et aucun membre n'a demandé à prendre la parole ou à discuter de la motion.

Le Congrès, dans l'exercice de ses pouvoirs en vertu de l'article 13.7 des Statuts, a adopté à la majorité simple et au moyen d'un vote électronique ouvert la résolution suivante (164 pour, 30 contre, majorité simple 97) :

- a. **Maintien de la suspension de la RusAF jusqu'à ce que le Conseil décide que toutes les conditions fixées de temps à autre par le Conseil pour la levée de la suspension de la RusAF et le rétablissement consécutif de l'adhésion de la RusAF ont été remplies ;**
- b. **Délégation au Conseil du pouvoir de décider (en consultation avec l'Équipe de travail sur la Russie et l'Unité d'intégrité de l'athlétisme) si, après l'éventuelle levée de la suspension de la RusAF et le rétablissement de son statut de membre, cette dernière doit se conformer à toute disposition particulière visant à fournir l'assurance qu'elle continue à remplir toutes ses obligations en matière de lutte antidopage, que l'IAAF et l'agence russe antidopage (RUSADA) continuent à pouvoir mener leurs activités antidopage respectives en Russie et à l'égard des athlètes et du personnel d'encadrement des athlètes russes de manière efficace et sans ingérence, et qu'en conséquence la participation des athlètes russes aux compétitions internationales ne compromettra pas l'intégrité de ces compétitions.**

Des copies papier du discours du Président de la fédération russe, ainsi que le rapport de l'Équipe de travail sur la Russie ont été distribués aux délégués pendant la réunion du Congrès.

7. Seconde annonce du nombre de voix

Le **Directeur général** a confirmé qu'à la suite de la décision du Congrès de maintenir la suspension de la RusAF, le nombre total de voix n'a pas été modifié.

8. Élections

Conformément aux Statuts et aux Règles du Congrès, des élections ont été organisées pour les postes de président, vice-présidents et membres individuels du Conseil pour le mandat 2019-2023.

La liste des candidats aux élections avait été envoyée aux fédérations membres le 25 juillet 2019 (circulaire M/19/19). Les biographies détaillées de tous les candidats avaient été envoyées aux fédérations membres par circulaire M/27/19 datée du 1^{er} septembre 2019.

Le **Directeur général, Jon Ridgeon**, a informé le Congrès que M. Ahmad Al Kamali des Émirats arabes unis (UAE) avait été provisoirement suspendu de son poste de membre du Conseil et retiré de la liste des candidats au Congrès de 2019. Cela a eu lieu à la suite d'une demande *ex parte* de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme au Président du Tribunal disciplinaire concernant une violation présumée des Règles et/ou du Code de conduite de l'intégrité signalée par le Panel de surveillance des élections. Le Président du Tribunal disciplinaire avait notifié à M. Al Kamali sa suspension provisoire avant l'ouverture de la session du Congrès électoral. En conséquence, M. Al Kamali n'a pas pu se porter candidat aux élections et a été retiré de la liste des candidats à l'élection des vice-présidents, ainsi que de la liste des candidats à l'élection des membres individuels du Conseil.

Le Congrès a également été informé qu'Adille Sumariwalla (IND) avait retiré sa candidature au poste de vice-président et que Sayar Al Anezi (KUW) avait retiré sa candidature au poste de membre individuel du Conseil. Les fédérations membres ont reçu une copie papier de la liste modifiée des candidats avant que ne commencent les élections.

Une note explicative sur le déroulement des élections et le vote, ainsi que des instructions sur la manière d'utiliser le système de vote électronique avaient été envoyées aux fédérations membres par circulaire avant la réunion du Congrès (M/31/19 du 18 septembre 2019). En outre, les mêmes informations ont été fournies aux fédérations membres en version papier sur place à Doha. Le 24 septembre 2019, une répétition générale du vote a été organisée dans la salle du Congrès. Il a été rappelé aux fédérations membres que la procédure du nouveau système de vote était définie dans les Règles du Congrès et dans la note explicative, et que le vote lors des élections se ferait à bulletin secret.

Les six scrutateurs et les cinq membres du Panel de surveillance des élections étaient présents pour assurer le bon déroulement de l'élection.

Avant le début des élections, un autre appel nominal et une annonce du nombre de votants ont été effectués. Avec 201 fédérations membres enregistrées présentes à la réunion du Congrès, le quorum de 67 a été atteint et le nombre de voix a été établi. Sur la base de 201 fédérations membres, une majorité absolue à 102 a été confirmée.

Pour les élections, une deuxième carte de vote a été distribuée et un vote test a été effectué. Toutes les questions ou problèmes soulevés par les délégués votants ont été traités.

Les résultats de chaque tour de scrutin ont été affichés sur les écrans de la salle du Congrès.

8.1 Élection du président

À la demande du **Président Coe**, le **Premier vice-président Sergey Bubka** a présidé le Congrès lors de l'élection au poste de président. Le nombre de voix a été confirmé à 203 avec une majorité absolue confirmée à 103.

Sebastian Coe (GBR) était le seul candidat au poste de président et a été élu à l'unanimité avec 203 voix (0 voix contre).

8.2 Élection des vice-présidents

Avant l'élection des vice-présidents, la scrutatrice en chef a confirmé que le nombre total de voix était de 206.

Il y avait neuf (9) candidats en lice pour les quatre (4) postes de vice-président.

L'élection de la vice-présidente (1 siège) a eu lieu en premier et Ximena Restrepo (CHI), ayant obtenu le plus grand nombre de voix, a été élue.

Procès-verbal – 52e Congrès

Les résultats complets ont été les suivants :

- **Ximena RESTREPO (CHI)** **85 voix**
- Abby HOFFMAN (CAN) 68 voix
- Sylvia BARLAG (NED) 53 voix

L'élection des trois (3) autres postes de vice-président a eu lieu et Sergey Bubka (UKR), Geoffrey Gardner (NFI) et Nawaf bin Mohammed Al Saud (KSA), issus de trois régions continentales différentes, ont obtenu le nombre de voix le plus élevé. Comme le prévoient les Statuts, les quatre vice-présidents élus sont issus de régions continentales différentes.

Les résultats complets étaient les suivants :

Premier tour

- **Sergey BUBKA (H) (UKR)** **139 voix**
- **Geoffrey GARDNER (H) (NFI)** **105 voix**
- Nawaf BIN MOHAMMED AL SAUD (H) (KSA) 71 voix
- Alberto JUANTORENA DANGER (H) (CUB) 71 voix
- Abby HOFFMAN (F) (CAN) 64 voix
- Jackson TUWEI (H) (KEN) 62 voix
- Ibrahim SHEHU-GUSAU (H) (NGR) 56 voix
- Sylvia BARLAG (F) (NED) 50 voix

Deuxième tour, car égalité des voix

- **Nawaf BIN MOHAMMED AL SAUD (H) (KSA)** **106 voix**
- Alberto JUANTORENA DANGER (H) (CUB) 100 voix

8.3 Élection des membres individuels du Conseil

Il y avait trente-cinq (35) candidats au total pour les treize (13) postes de membres individuels du Conseil. Ces chiffres tiennent compte du retrait du scrutin des candidats élus à la vice-présidence (Ximena Restrepo et Nawaf bin Mohammed Al Saud).

Il a été rappelé au Congrès que les Statuts prévoient un quota minimum de représentation femmes-hommes pour 2019 et que le Conseil de 26 membres doit être composé d'au moins sept membres de chaque sexe. Le nombre de membres de chaque sexe du Conseil a été annoncé sur la base du nombre de membres de chaque sexe déjà élus, et la scrutatrice en chef a confirmé que les délégués votants devront élire un minimum de cinq candidates pour garantir le respect du quota minimum de représentation femmes-hommes.

En tant que candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, ont été élus : Hiroshi Yokokawa (H) (JPN), Antti Pihlakoski (H) (FIN), Anna Riccardi (F) (ITA), Nan Wang (F) (CHN), Adille Sumariwalla (H) (IND), Nawal El Moutawakel (F) (MAR), Abby Hoffman (F) (CAN), Sylvia Barlag (F) (NED), Alberto Juantorena (H) (CUB), Willie Banks (H) (USA), Raul Chapado (H) (ESP), Dobromir Karamarinov (H) (BUL), et Beatrice Ayikoru (F) (UGA). Le quota minimum de représentation femmes-hommes a été dépassé.

Les résultats complets sont les suivants :

- **Hiroshi YOKOKAWA (H) (JPN)** **142 voix**
- **Antti PIHLAKOSKI (H) (FIN)** **125 voix**
- **Anna RICCARDI (F) (ITA)** **123 voix**

Procès-verbal – 52e Congrès

• Nan WANG (F) (CHN)	122 voix
• Adille SUMARIWALLA (H) (IND)	121 voix
• Nawal EL MOUTAWAKEL (F) (MAR)	120 voix
• Abby HOFFMAN (F) (CAN)	117 voix
• Sylvia BARLAG (F) (NED)	107 voix
• Alberto JUANTORENA (H) (CUB)	102 voix
• Willie BANKS (H) (USA)	101 voix
• Raul CHAPADO (H) (ESP)	98 voix
• Dobromir KARAMARINOV (H) (BUL)	96 voix
• Beatrice AYIKORU (F) (UGA)	91 voix
• Annette PURVIS (F) (NZL)	88 voix
• Muhammad Akram SAHI (H) (PAK)	88 voix
• Bernard AMSALEM (H) (FRA)	84 voix
• Jackson TUWEI (H) (KEN)	78 voix
• Claudia PEREZ OLMOS (F) (MEX)	69 voix
• Evelyn FARRELL (F) (ARU)	67 voix
• Aleck Thandisenzo SKHOSANA (H) (RSA)	62 voix
• Edith SKIPPINGS (F) (TKS)	58 voix
• Sarifa FAGILDE (F) (MOZ)	57 voix
• Elias MPONDELA (H) (ZAM)	50 voix
• Warren BLAKE (H) (JAM)	48 voix
• Donna RAYNOR (F) (BER)	47 voix
• Juergen KESSING (H) (GER)	45 voix
• Khaled AMARA (H) (TUN)	43 voix
• Alain JEAN-PIERRE (H) (HAI)	42 voix
• Bader Naser MOHAMED (H) (BRN)	41 voix
• Dieudonne KWIZERA (H) (BDI)	39 voix
• Andrey ABDUVALIEV (H) (UZB)	37 voix
• Siti TAWANG (F) (BRU)	34 voix
• Walentina FEDJUSCHINA (F) (AUT)	33 voix
• Ronald RUSSELL (H) (ISV)	32 voix
• Askhat SEISEMBEKOV (H) (KAZ)	32 voix

Le **Président Coe** a exprimé ses remerciements les plus sincères pour la confiance et le soutien accordés aux vice-présidents, aux membres du Conseil nouvellement élus et à lui-même. Il a assuré au Congrès qu'ils représenteront les besoins des membres et œuvreront ensemble pour faire avancer l'athlétisme et contribuer à son développement au cours des quatre prochaines années.

9. Rapport du Conseil

Au nom du Conseil, le **Président Coe** a présenté le rapport du Conseil qui avait été distribué aux fédérations membres le 25 juillet 2019 (circulaire M/19/19) dans le cadre des documents du Congrès. Ce rapport a également été distribué en version papier sur place à Doha. Le rapport comprend le rapport du Président au nom du Conseil, le rapport financier, les rapports des auditeurs et les rapports des comités et commissions. Il couvre la période de deux ans depuis la dernière réunion du Congrès.

9.1 Rapport du Président sur les activités

Le **Président Coe** a donné un aperçu des travaux et des activités de l'organisation et du Conseil depuis le Congrès de Londres 2017. Il a remercié ses collègues du Conseil pour leur contribution et leur engagement et a exprimé

sa gratitude aux équipes internes du siège, qui ont joué un rôle essentiel dans la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil.

La présentation du **Président** a été axée sur quelques points saillants des quatre piliers définis en 2015, à savoir : accueillir le changement, décentraliser et responsabiliser, maximiser la croissance commerciale et ancrer l'intégrité et la confiance dans tous les domaines sur le terrain de compétition et au sein de l'organisation.

Des changements ont été très vite opérés pour réformer les structures de gouvernance. Les changements apportés au Statuts de 2017 sont désormais intégrés dans les structures et les processus. Ils permettent une organisation plus transparente. Les réformes finales relatives aux Statuts de 2019 sont en cours de mise en œuvre. En conséquence, et avec cette plateforme en place, le Président a souligné que l'accent devait maintenant être mis sur les changements concernant les événements et les formats.

Au cours des deux dernières années, le classement mondial a été lancé. Il est en phase pilote dans le courant de l'année 2019. Une feuille de route claire a été établie pour la Ligue de diamant en 2020. Une plus grande clarté a été apportée au calendrier mondial avec des créneaux fixes pour les championnats nationaux. Enfin, les premières mesures ont été prises pour garantir un circuit continental plus solide. Ces actions signifient qu'à l'aube des quatre prochaines années, une structure de compétition beaucoup plus claire est en place. Cette structure est bien assimilée et peut être mise en œuvre de manière déterminante.

En outre, au cours des deux dernières années, des épreuves de concours ont été présentées dans des cadres spectaculaires au cœur des villes, ce qui a permis de rapprocher les fans des athlètes. Des événements ouverts aux collectivités comme le Run 24:1 en 2018 et 2019 ont été mis à l'essai, permettant ainsi de faire entrer l'athlétisme dans les collectivités locales et de donner à chacun la possibilité de prendre part à ce sport. Mettre le monde en mouvement sera l'une des priorités de l'athlétisme au cours des quatre prochaines années. Le Président est d'avis qu'en travaillant ensemble aux niveaux national, régional et mondial, l'athlétisme peut faire une réelle différence pour la santé et le bien-être des collectivités.

En ce qui concerne le deuxième pilier, depuis 2017, beaucoup de temps a été consacré à la mise en place d'un sport plus décentralisé et à l'autonomisation des fédérations membres et des athlètes. La philosophie générale est que les gens sur le terrain sont toujours plus aptes à prendre des décisions que ceux qui en sont loin. L'organisation ne dispose pas de ressources illimitées, il est donc nécessaire de poursuivre les efforts pour dépenser judicieusement et hiérarchiser les besoins. Cibler les fonds en fonction des besoins et les utiliser efficacement pour mettre en œuvre des programmes de développement bien pensés, qui donnent des résultats à long terme, doit être une priorité. Telle sera l'approche pour les années à venir et pour le prochain cycle du dividende olympique pour l'athlétisme, qui a en grande partie bien fonctionné. La gestion des fonds et le suivi des progrès doivent être effectués, mais les décisions doivent être prises, dans la mesure du possible, sur le terrain. La priorité est d'établir des rôles et des responsabilités clairs au niveau des régions et des fédérations membres, ainsi qu'au siège social, en matière de rapports, de suivi et d'évaluation, afin de mettre en place un processus transparent et efficace, au service surtout des fédérations qui sont les premières bénéficiaires.

Grâce au travail de l'Équipe spéciale sur l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes et des associations continentales, l'accent a été mis sur l'autonomisation des femmes dans l'athlétisme. Les élections ont démontré le succès du travail fourni. En fin de compte, ce travail ne se révélera efficace que si, à tous les niveaux, les femmes possédant l'expertise et les compétences requises se voient offrir des opportunités et sont nommées à des fonctions dans les organes consultatifs et décisionnels.

En ce qui concerne le troisième pilier et la croissance commerciale, la relation et le contrat avec Dentsu ont été réorganisés. Par ailleurs, deux nouveaux partenariats ont été conclus avec Asics et la Banque nationale du Qatar (QNB). En outre, le processus de signature d'un certain nombre de contrats à long terme avec les sponsors et les partenaires de diffusion de la série mondiale d'athlétisme, dans le but explicite d'engager et d'atteindre davantage

de fans dans le monde entier, est sur le point d'être finalisé. Les travaux de deux ans autour du troisième logo sur la tenue des athlètes sont terminés et seront effectifs pour les Championnats du monde de Doha 2019. Sur cette base, les travaux futurs consisteront à revoir la structure des primes et à déterminer comment augmenter les revenus des athlètes grâce à l'athlétisme.

Le Président a annoncé qu'un partenariat historique avait été conclu avec le conglomérat chinois Wanda Group qui deviendra le sponsor titre de la Ligue de diamant pendant dix ans à partir de 2020. L'accord représente le plus grand partenariat commercial de l'histoire de l'athlétisme. D'autre part, outre ce parrainage de la Ligue de diamant, il comprend l'organisation à l'avenir d'un meeting annuel de la Ligue de diamant en Chine, la création d'un nouvel événement annuel de World Athletics en Chine qui sera organisé par le groupe Wanda Sports, le droit pour Wanda de co-organiser les Trophées de World Athletics, les droits médiatiques de la Ligue de diamant pendant cinq ans à partir de 2025 et les droits médiatiques d'une deuxième série de meetings d'une journée pendant dix ans.

Le dernier pilier, qui garantit l'intégrité et la confiance dans tout ce que nous faisons, est celui qui a eu le plus d'impact. En 2015, un cas de force majeure avait fait naître le besoin de garantir l'intégrité et la confiance dans toute l'organisation, mais grâce au travail de révision de la gouvernance et à la mise en place de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme, du Comité consultatif antidopage, de l'Équipe de travail sur la Russie, du Panel d'examen des questions de nationalité chargé des changements d'allégeance et d'autres organes indépendants, un niveau de confiance accru s'est instauré dans le monde entier. L'ambition est de continuer à jouer un rôle de premier plan dans ce domaine grâce à des initiatives novatrices telles que l'annonce de l'approche et du financement conjoints dans la lutte contre le dopage dans les courses sur route.

Le Président a conclu en rappelant que les quatre dernières années ont été parfois difficiles, tant au jour le jour que sur le long terme. Toutefois, l'ensemble du Conseil est déterminé à construire un avenir sur les bases les plus solides, des bases qui permettront de progresser grâce aux fédérations membres s'appuyant sur une bonne gouvernance, des rôles et des responsabilités clairs et de l'intégrité. En conséquence, le Congrès est convaincu qu'il peut envisager avec confiance les défis que représentent la croissance de l'athlétisme, l'optimisation des sources de revenus existantes et nouvelles, la création de partenariats encore plus solides au niveau gouvernemental et, surtout, l'amélioration du statut et de la santé financière des athlètes sur une base sûre. Si une stratégie différente avait été adoptée, l'athlétisme ne pourrait aller de l'avant. Alors que d'aucuns ont attendu que l'athlétisme prenne les devants, notre sport a consolidé sa réputation de sport prêt à prendre des décisions difficiles et à les mettre en œuvre. Pour ces raisons, le Président a exprimé ses remerciements au Conseil, notamment au nom du Congrès. Si les quatre dernières années ont été une période de changement, les quatre prochaines années seront sous le signe de la construction, de la mise en place des bases solides des réformes, de l'établissement de partenariats plus solides, tant publics que privés, du renforcement de l'expertise et des compétences au niveau local, de l'élaboration d'un meilleur produit qui reste pertinent dans les esprits et les actions des jeunes, de la mise en place de meilleures structures de soutien pour les fédérations membres et de l'amélioration de la visibilité de l'athlétisme grâce à une plus grande visibilité de nos athlètes qui promeuvent activement le sport par leurs performances et leur personnalité.

Le Président a remercié le Congrès et a exprimé son impatience de travailler avec tous au cours des quatre prochaines années, pour ce qui sera la prochaine étape du parcours de World Athletics.

9.2 Rapport sur les états financiers annuels des deux exercices précédents

Le Trésorier, José María Odriozola, a présenté au Congrès le rapport financier qui consiste en un résumé des comptes audités de 2018 et du budget approuvé pour 2019. Des détails ont également été fournis sur le budget prévisionnel 2019, ainsi que la base de référence et l'approche proposée pour combler l'écart entre les recettes et les dépenses afin de garantir un modèle financier durable.

Le **Président de la fédération de Papouasie-Nouvelle-Guinée (Athletics Papua New Guinea), Tony Green**, s'est enquis des déficits en 2018 et 2019 et de la date à laquelle un redressement était attendu. **José María Odriozola** a noté qu'il y avait eu un certain nombre de dépenses exceptionnelles imprévues depuis le Congrès de 2017, et que cela, combiné avec les programmes de subventions pour soutenir les fédérations membres et les associations continentales qui ont été maintenus à un niveau plus élevé que par le passé, a entraîné un accroissement du niveau des déficits, car il n'y a pas eu de contreponds avec une augmentation des recettes. Le plan d'action qui sera mis en place au cours de l'année 2020 comprendra des mesures de réduction des coûts pour aider à améliorer la santé financière de l'organisation. Les actions seront examinées et approuvées par le Conseil avant d'être mises en œuvre.

9.3 Rapports des auditeurs

9.3.1 Rapport d'audit financier

Matthieu Pruvost, Responsable principal (Senior Manager) du service d'assurance et de conseil aux entreprises de EY a présenté le rapport d'audit financier des états financiers consolidés, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. Ces états ont été préparés par EY, les auditeurs indépendants approuvés par le Conseil et recommandés au Congrès, conformément aux Statuts.

9.3.2 Rapport d'audit non financier

Matthieu Pruvost, Responsable principal (Senior Manager) du service d'assurance et de conseil aux entreprises de EY, a présenté la première partie du rapport d'audit non financier. L'audit a été réalisé par EY, avec pour objectif de vérifier que World Athletics respecte ses obligations et responsabilités en matière de gouvernance et de conformité à l'éthique, ainsi que ses obligations en matière de respect de l'intégrité, telles que définies dans les Statuts, les règles et les règlements pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. L'audit a été approuvé et recommandé au Congrès par le Conseil, comme l'exigent les Statuts.

Paolo Barone, Auditeur principal (Lead Auditor) de QSA, a présenté au Congrès, par le biais d'une présentation vidéo préenregistrée, un résumé de la deuxième partie du rapport d'audit non financier. L'audit a été réalisé par QSA, des auditeurs spécialisés dans la lutte contre le dopage, avec pour objectif d'évaluer la conformité de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme dans l'application du programme antidopage de World Athletics, conformément aux règles et règlements pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. L'audit a été approuvé et recommandé au Congrès par le Conseil, comme l'exigent les Statuts.

9.4 Rapports des comités (mandat 2015-2019)

9.4.1 Comité technique

Jorge Salcedo, Président du Comité technique, a donné un aperçu des travaux du comité, qui ont concerné principalement la révision continue des règles techniques et les propositions d'amendements approuvées par le Conseil, le système de certification des installations et des équipements, les nouvelles technologies et les mesures pour la sécurité des athlètes, et le programme de formation des officiels techniques et sa mise en œuvre.

9.4.2 Comité féminin

Esther Fittko, Présidente du Comité féminin, a présenté un aperçu du travail du comité en notant que, depuis le Congrès de 2017, il y avait eu une avancée significative dans la prise de conscience et des stratégies ont été développées et mises en place pour améliorer l'égalité des sexes dans l'athlétisme à tous les niveaux, y compris dans le sport, sa direction et les structures générales de gouvernance. La prochaine phase devrait consister à s'appuyer sur ces bases solides pour faire évoluer le programme mondial de sensibilisation sur l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes qui a été élaboré en collaboration avec l'Équipe spéciale chargée de ces questions.

Procès-verbal – 52e Congrès

9.4.3 Comité de cross-country

Carlos Cardoso, Président du Comité de cross-country, a résumé l'état d'avancement des objectifs stratégiques du comité, notamment le succès des championnats du monde de cross-country, Aarhus 2019, où certaines des innovations initiées par le comité, telles que l'épreuve de relais mixte, ont été déployées. En outre, le soutien du comité pour l'inclusion du cross-country dans le programme des Jeux olympiques ainsi que le développement de la relation avec la course en montagne et le trail ont été soulignés.

9.4.4 Comité de marche

Maurizio Damilano, Président du Comité de marche, a présenté les travaux du comité depuis le Congrès de 2017. L'accent a été mis sur la promotion de l'avenir de la marche athlétique. L'examen complet et les recommandations qui en découlent concernant les futurs événements et programmes de compétitions de marche ont été expliqués. Cela comprend le développement en cours du système électronique (semelle intérieure) pour identifier les infractions de perte de contact dans les compétitions de marche, et l'accord selon lequel les distances futures seraient soit 10 km et 30 km ou 20 km et 35 km (le passage à une distance de 10 km dépendra de l'utilisation de la technologie de la semelle).

César Moreno Bravo, délégué de la fédération mexicaine (Federación Mexicana de Asociaciones de Atletismo), a indiqué l'opinion de sa fédération selon lequel l'épreuve du 50km marche devait être maintenue. Nombreux sont les athlètes qui ont choisi de faire du 50km leur spécialité. De plus, ces spécialistes de cette épreuve d'endurance qui se sont entraînés et qui ont participé à des compétitions ne sont pas nécessairement capables de concourir sur une plus courte distance.

À la suite des changements convenus des Statuts et à l'évolution vers une structure en plusieurs commissions, le mandat des comités a naturellement pris fin. Le **Président Coe** a donc remercié chaque président de comité pour son rapport, ainsi que leurs membres pour leur engagement, leur contribution et l'ensemble des centaines d'années de travail et d'expérience qu'ils ont mis au service du sport.

9.5 Rapports des commissions (mandat 2015-2019)

9.5.1 Commission des athlètes

Iñaki Gómez, Président de la Commission des athlètes, a présenté un aperçu des travaux et des activités de la commission au cours de la période de deux ans. Cela comprend l'élaboration et la mise en œuvre de son plan stratégique, le rôle actif que la commission a joué pour assurer la présence des athlètes lors d'événements tels que le Symposium de l'AMA et le Forum international des athlètes du CIO, et sa contribution à des projets tels que le magazine SPIKES et la session des athlètes à Doha. Il a aussi été fait mention de la contribution apportée par la commission au sein des comités, commissions, groupes de travail et au Conseil.

Une explication a été donnée sur la raison d'être de la proposition de la Commission des athlètes visant à modifier l'article 41.2 (Composition du Conseil) des Statuts, qui a été soutenue par le Conseil. L'amendement proposé (n° 7), inclus au point 19 de l'ordre du jour du Congrès, visait à exempter les deux représentants de la Commission des athlètes siégeant au Conseil de la règle selon laquelle deux membres du Conseil ne peuvent appartenir à la même fédération. La raison de cette proposition est d'élargir le champ des candidats éligibles afin de garantir que la Commission des athlètes soit représentée par les personnes les plus appropriées sans limite de nationalité, étant donné que le rôle des membres de la Commission des athlètes au Conseil est spécifique à la défense de tous les athlètes.

9.5.2 Commission d'audit et des finances

Lord Paul Deighton, Président de la Commission d'audit et des finances, a présenté un résumé du rapport de la commission au moyen d'une vidéo préenregistrée. Il a présenté un aperçu du rôle et des responsabilités de la commission et des principaux domaines d'intervention, qui comprennent l'examen des rapports financiers annuels et le suivi des contrôles internes, le suivi de la stabilité financière, de la transparence et de la responsabilité, la

surveillance des auditeurs externes (financiers et non financiers), la surveillance du programme commercial et des principales transactions et l'élaboration d'un budget durable et équilibré.

Une explication a également été fournie concernant les recommandations au Congrès sur les audits financiers et non financiers (aux points 9.3.1 et 9.3.2 respectivement) et la nomination des auditeurs (au point 17), étant donné que ces recommandations du Conseil au Congrès sont basées sur le travail et les recommandations de la Commission d'audit et des finances.

9.5.3 Commission des entraîneurs

Victor Lopez, Président de la Commission des entraîneurs, a présenté les objectifs et les travaux de la commission au cours des deux dernières années, qui comprenaient la réalisation d'une étude sur les entraîneurs pendant les championnats du monde de Londres 2017 afin de permettre la mise à jour de la base de données des entraîneurs, la réalisation de recherches biomécaniques également pendant les championnats du monde de Londres 2017 afin d'aider à fournir aux entraîneurs des informations pour leur entraînement basé sur les données scientifiques, et la contribution aux propositions et décisions techniques et liées à la compétition. Les travaux en cours portent notamment sur le développement et la professionnalisation du rôle des entraîneurs et sur le développement du concept d'académie mondiale des entraîneurs.

9.5.4 Commission des compétitions

Abby Hoffman, Présidente de la Commission des compétitions, a présenté un aperçu du mandat de la commission et des travaux entrepris depuis 2017. Cela comprend l'élaboration d'un cadre pour un calendrier mondial coordonné, la mise en place d'un système de classement mondial qui identifie et classe les athlètes en temps réel et peut être utilisé comme mécanisme de qualification, l'examen et la présentation au Conseil de propositions innovantes pour les programmes des compétitions de la série mondiale et des Jeux olympiques, et l'examen de l'approche pour cibler les hôtes d'éditions spécifiques d'événements de renom de la série mondiale.

9.5.5 Commission du développement

Hamad Kalkaba Malboum, Président de la Commission du développement, a présenté au Congrès un résumé des travaux de la Commission et des contributions apportées aux principaux axes de travail en matière de développement. Cela comprend le déploiement du concept de décentralisation, à savoir la gestion quotidienne par les associations continentales des centres de développement et de formation qui ont été restructurés en centres continentaux de développement. Les travaux de la commission comprenaient également des projets de développement, notamment, en collaboration avec la commission des entraîneurs, l'examen du concept et du contenu de l'Académie des entraîneurs, l'examen du programme Kids' Athletics, le format des projets de recherche en biomécanique menés lors des championnats du monde de Londres 2017 et des championnats du monde en salle de Birmingham 2018, et le développement de la plateforme d'apprentissage en ligne (e-learning) qui sera le support pour les formations du Système de formation et de certification des entraîneurs.

9.5.6 Commission Santé et Sciences

Le **docteur Harold Adams, Président de la Commission Santé et Sciences**, a résumé le travail de la commission et sa philosophie centrée sur l'athlète. Parmi les projets réalisés par la commission, on peut citer la révision et la mise à jour de la *Déclaration de consensus sur la nutrition des athlètes*, la contribution aux lignes directrices pratiques *Vaincre la chaleur (Beat the Heat)* pour lutter contre les températures élevées, ainsi que la *Déclaration de principes sur la défense de l'athlétisme et la protection des athlètes contre le harcèlement et les actes de violence*, la proposition d'un Examen médical préalable à la participation à une compétition pour les athlètes, et l'identification des possibilités de partenariat avec les courses sur route basé sur un partage de connaissances afin de garantir un soutien médical de la plus haute qualité.

9.5.7 Commission des relations internationales

Au nom de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco, Président de la **Commission des relations internationales**, la **Vice-présidente Nawal El Moutawakel** a présenté un résumé des travaux de la commission, qui ont notamment

consisté à identifier et à contribuer au développement des projets et partenariats suivants : Programme des Nations Unies pour l'environnement, projet sur la qualité de l'air, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Organisation mondiale de la santé, Kids' Athletics et Run 24:1.

9.5.8 Commission juridique

Maria Clarke, Présidente de la Commission juridique, a expliqué que le travail de la commission avait consisté principalement à examiner les nouveaux amendements ou les propositions d'amendements aux règles et règlements, avec une supervision du projet de Livre des réglementations. Les travaux de la commission ont également permis de contribuer à l'examen des politiques, telles que la *Déclaration de principes sur la défense de l'athlétisme et la protection des athlètes contre le harcèlement et les actes de violence*, et à fournir des conseils juridiques sur les propositions d'amendement des Statuts qui ont été soumises au Congrès.

9.5.9 Commission des vétérans

Pierre Weiss, Président de la Commission des vétérans, a décrit les niveaux actuels de participation en athlétisme des vétérans, la structure de l'Association mondiale de l'athlétisme vétéran (World Masters' Athletics, WMA), son programme de compétition, les défis actuels et l'état actuel des relations entre World Athletics et la WMA. Les possibilités de collaboration accrue avec la WMA dans des domaines tels que la lutte contre le dopage et les compétitions ont été soulignées, notamment en ce qui concerne l'exploration du potentiel d'intégration de la WMA aux championnats du monde d'athlétisme et l'augmentation de la valeur commerciale des événements de la WMA.

9.5.10 Commission des courses sur route

Carlo Capalbo, Président de la Commission des courses sur route, a présenté le mandat et les travaux de la commission au cours des deux dernières années. Ces travaux se sont focalisés sur l'amélioration de la pertinence de World Athletics pour les millions de coureurs amateurs du monde entier et sur le soutien apporté à l'élite mondiale de la course sur route, tout en veillant à ce que le sport reste exempt de dopage et équitable. L'un des principaux domaines d'action a été le renforcement du programme de «Courses sur route labellisées» par l'introduction d'éléments tels que la certification de qualité du label Platine, le système de classement, l'amélioration de la gestion médicale et un groupe cible d'athlètes soumis à des contrôles hors compétition spécifiquement destiné aux athlètes des courses sur route.

9.5.11 Commission pour la promotion des valeurs

Bernard Amsalem, Président de la Commission pour la promotion des valeurs, a présenté un aperçu des travaux de la commission. Ces travaux ont consisté principalement à élaborer une feuille de route avec des valeurs fondamentales et des comportements attendus pour aider à guider les principaux acteurs du sport et les tenir à distance des influences malveillantes. Il a été expliqué qu'à l'avenir, ces principes seront inscrits dans des documents à visée éducative couvrant l'intégrité et le respect de l'éthique.

Le **Président Coe** a remercié les commissions pour leur engagement collectif, leurs efforts pour fournir continuellement des conseils et leur soutien dans la conduite et la réalisation de projets importants tout au long de leur mandat de quatre ans. Il a également souligné que l'organisation s'efforcerait d'utiliser et de continuer à tirer parti de l'expérience et de l'expertise significatives de toutes les commissions dans le cadre du nouveau format.

Aleck Skhosana, Président de la fédération sud-africaine (Athletics South Africa), a proposé la motion d'approbation du rapport du Conseil par un vote à main levée, motion appuyée par **Márton Gyulai, délégué de la fédération hongroise (Hungarian Athletics Association)**.

Par un vote à main levée, confirmé par la scrutatrice en chef, le Congrès a approuvé le rapport du Conseil, y compris les rapports d'audit et les états financiers pour les deux exercices précédents se terminant le 31 décembre 2018. Aucun vote contre n'a été enregistré.

10. Rapports des associations continentales

Chaque association continentale a fait une présentation vidéo mettant en évidence les principales activités qui ont eu lieu dans sa région depuis le Congrès de 2017. Chaque vidéo a été suivie d'un bref résumé présenté par le président de l'association sur les points clés de son rapport écrit. Les rapports des associations continentales ont été distribués aux membres avant la réunion du Congrès par circulaire (M/19/19 du 25 juillet 2019) et sur place à Doha.

10.1 Afrique

Hamad Kalkaba Malboun, Président de la Confédération africaine d'athlétisme (CAA), a présenté les réalisations des athlètes africains aux niveaux continental et mondial, la restructuration des centres continentaux de développement et les plans pour l'avenir, notamment l'organisation d'une édition des championnats du monde en Afrique, ainsi que la coopération et les partenariats avec des organismes internationaux, tels que la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des États et gouvernements ayant le français en partage (CONFEJES), et d'autres associations continentales. Un résumé des principales décisions prises par le Conseil de la CAA a également été présenté, notamment la création et la mise en œuvre d'un nouveau modèle de gouvernance qui intègre les principes d'intégrité et d'éthique.

10.2 Asie

Dahlan Al Hamad, Président de l'Association asiatique d'athlétisme (AAA), a présenté un résumé des activités de l'association au cours des deux dernières années, qui comprenaient six réunions du conseil et deux congrès, dont un congrès électoral. Des précisions ont été fournies sur les avantages que représente la décentralisation du développement désormais sous la responsabilité des associations continentales. Cette décentralisation a donné à l'Asie l'occasion de réfléchir aux besoins spécifiques de ses différentes régions, ainsi que sur le protocole d'accord signé avec la Confédération africaine d'athlétisme et la poursuite du travail avec l'Océanie par l'intermédiaire de l'équipe Asie-Pacifique qui a participé à la coupe continentale. Des informations ont également été fournies sur le déménagement du siège de l'AAA de Singapour en Thaïlande.

10.3 Europe

Svein Arne Hansen, Président de l'Association européenne d'athlétisme, a décrit la progression des activités et des compétitions qui ont eu lieu au cours des deux dernières années, en soulignant l'esprit d'innovation soutenu en Europe. Des détails ont été fournis sur les tout premiers championnats sportifs européens, l'athlétisme à Berlin ayant attiré 65 000 spectateurs en une seule nuit. L'événement a permis d'identifier de nouvelles façons de travailler avec l'UER et de créer des synergies avec d'autres sports. Parmi les autres innovations en matière de compétition, citons la première compétition officielle de DNA (Dynamic New Athletics) aux Jeux européens de Minsk et la rencontre Europe contre États-Unis, également lancée à Minsk en 2019. Un rappel a été fait sur la Convention annuelle de l'Association européenne d'athlétisme et une invitation a été lancée aux représentants d'autres régions continentales pour qu'ils assistent et participent au programme d'ateliers.

10.4 Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes

Victor Lopez, Président de l'Association d'athlétisme d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes (NACAC) a présenté au Congrès un résumé des réalisations menées par l'association au cours des deux dernières années. La gouvernance a été un domaine d'intérêt majeur, le nouveau conseil s'étant engagé à entreprendre une révision complète de la constitution de la NACAC afin de l'aligner sur les réformes de la gouvernance et de l'intégrité de World Athletics, et à soutenir l'alignement des constitutions des fédérations membres. Des détails ont été fournis sur les finances de la NACAC. Cela comprend l'approche visant à garantir le soutien aux fédérations et la tenue de compétitions dans toute la région. A également été évoqué, le soutien obtenu par le gouvernement portoricain pour le siège de la NACAC. Les activités de développement menées dans la région grâce à la décentralisation, la diffusion en direct des compétitions et les performances des athlètes ont été mises en évidence.

Procès-verbal – 52e Congrès

10.5 Océanie

Geoff Gardner, Président de l'Association océanienne d'athlétisme (AOA), a souligné que les principaux domaines d'action restaient la poursuite des programmes de développement et la garantie de possibilités de compétitions dans toute la région, autant de moyens permettant aux athlètes d'exceller. Le plan stratégique de l'AOA met l'accent sur les besoins et les aspirations des fédérations membres de la région ainsi que sur le développement du site Internet de l'AOA et des plateformes de réseaux sociaux afin d'atteindre un public plus large. Il a également été noté que 2019 a marqué le 50^e anniversaire de la création de l'AOA. En 2019 s'est également tenue la plus grande édition de ses championnats seniors jamais organisée, avec plus de 700 athlètes. L'année 2019 a été également marquée par l'approbation d'importants changements aux statuts de l'AOA pour être en phase avec les réformes effectuées au niveau mondial. De nouveaux accords avec l'Asie et l'Europe ont été signés pour améliorer la collaboration et les possibilités de bénéficier du transfert de connaissances.

En conclusion, M. Gardner a rendu hommage au Néo-Zélandais Arthur Eustace, décédé en avril 2018. M. Eustace était un membre de longue date du Conseil de World Athletics et membre honoraire à vie.

10.6 Amérique du Sud

Hélio Gesta de Melo, Président élu de la Confédération sud-américaine d'athlétisme (CONSUDATLE) a présenté au nom du Président Roberto Gesta de Melo, un aperçu des activités au niveau de la région depuis le Congrès de 2017, ce qui inclut 2018, l'année du 100^e anniversaire de la création de CONSUDATLE. Pour commémorer le centenaire, une visite a été rendue à chacune des fédérations membres de la région, le Musée de l'athlétisme sud-américain à Manaus, au Brésil, a été créé, une cérémonie à l'occasion de la réunion du Conseil de World Athletics (juillet 2018) a été organisée et des dons d'objets souvenirs de l'athlétisme ont été faits à la collection patrimoine de World Athletics et à chacune des fédérations membres de la région.

Il a été souligné qu'en février 2019, le nouveau conseil exécutif a été élu à l'unanimité pour diriger la CONSUDATLE pendant la période 2019-2023, et qu'une session de planification stratégique pour toutes les fédérations membres a eu lieu afin d'identifier les priorités de l'association.

Aux observations faites par **Lino Ramiro Varela Marmolejo, Président de la fédération colombienne (Federación Colombiana de Atletismo)** concernant les décisions prises par l'exécutif et concernant la structure de gouvernance de la région, **M. Gesta de Melo** a rappelé que M. Ramiro, en tant que président de fédération, faisait partie du processus de décision en question et qu'il serait heureux de poursuivre cette discussion en dehors du Congrès.

11. Rapport du Panel de vérification d'éligibilité

Don Mackinnon, Président du Panel de vérification d'éligibilité, a présenté le rapport au Congrès, qui avait été distribué aux délégués avant la réunion dans le cadre des documents du Congrès. Le rapport comprend un résumé des réunions, des activités et des résultats du Panel depuis le dernier Congrès.

Le processus de vérification d'éligibilité a été présenté comme un moyen de s'assurer que les bonnes personnes sont impliquées dans l'athlétisme; le champ d'action du Panel étant de s'assurer que les antécédents d'une personne sont vérifiés de manière approfondie avant sa nomination, et de fournir un processus clair, cohérent et proportionné pour déterminer l'éligibilité. Cette approche contribue à promouvoir des normes de conduite et d'intégrité élevées pour protéger l'athlétisme. Le Panel a présenté ses recommandations visant notamment à inciter toute personne qui soumet une candidature à une fonction au sein d'un organe de World Athletics à travailler en collaboration avec le Panel et à divulguer tous ses intérêts. Le Panel souhaite également qu'à l'avenir les régions continentales introduisent un système de vérification des antécédents conforme à celui de World Athletics.

12. Rapport de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme

David Howman, Président du Bureau de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (UIA), a présenté le rapport au Congrès, qui avait été distribué aux membres avant la réunion dans le cadre des documents du Congrès et également distribué sur place à Doha.

Le rapport se concentre sur le travail de l'UIA depuis sa création en 2017 et met en évidence plusieurs initiatives stratégiques plus récentes, notamment le renforcement de la capacité d'enquête et de renseignement de l'UIA et l'augmentation de la transparence. En effet, une nouvelle politique a été introduite, selon laquelle le nom des athlètes suspendus provisoirement sera rendu public, ce qui permet aux autres athlètes et au grand public de comprendre pourquoi, parfois, les athlètes ne participent plus aux compétitions. Une autre initiative stratégique a été mise en avant, à savoir la collaboration et la participation actives des fédérations nationales à travers l'adoption de l'article 15 des Règles antidopage, qui garantit que les fédérations nationales participent de manière appropriée à la lutte contre le dopage. Enfin, ont été exposées les initiatives prises par l'UIA et World Athletics relatives au financement d'un laboratoire de contrôle sanguin agréé par l'AMA au Kenya et aux campagnes de sensibilisation des athlètes actuels et futurs. World

Seifullah Shaheen, Président de la fédération égyptienne (Egyptian Athletic Federation) et **Ngaro Ngakoutou Hisseine, Président de la Fédération tchadienne d'athlétisme** ont sollicité des explications sur le processus par lequel M. Ahmad Al Kamali a été considéré comme inéligible et sur la procédure d'appel.

David Howman a expliqué que la révocation de M. Al Kamali avait été traitée dans le cadre des Règles de candidature de World Athletics. Le Bureau de l'UIA a reçu une plainte du Panel de surveillance des élections, et a mené une enquête qui a conduit à la présentation d'un rapport au Tribunal disciplinaire en vue d'une décision. Sur la base des informations reçues, le Tribunal a pris la décision d'une suspension provisoire qui a conduit à l'inéligibilité du candidat. Toute personne visée par une décision du Tribunal disciplinaire dispose d'un droit d'appel devant le Tribunal arbitral du sport (TAS) et peut exercer ce droit.

Alfred Emmanuel, Trésorier de la fédération de Sainte-Lucie (Saint Lucia Athletics Association), a demandé des éclaircissements sur le membre du Conseil qui a été déclaré inéligible par le Panel de vérification en 2018 et sur le cas particulier de M. Al Kamali.

Le **Président Coe** a précisé que le membre du Conseil qui a été déclaré inéligible en 2018 l'avait été suite à une décision antérieure d'inéligibilité prise par le Panel de vérification et d'une décision rendue par l'UIA, décision ensuite confirmée en appel devant le TAS. Le cas de M. Al Kamali avait également été traité dans le cadre d'une procédure indépendante engagée à la suite d'une plainte reçue par l'UIA émanant du Panel de surveillance des élections. **David Howman** a ajouté qu'à la suite de la suspension provisoire du candidat, une audience serait conduite et que, le cas de M. Al Kamali étant en cours, il serait inapproprié de s'étendre davantage sur la question.

À une question de **Seifullah Shaheen, Président de la fédération égyptienne (Egyptian Athletic Federation)**, **M. Howman** a répondu que dans toute affaire disciplinaire, qu'elle soit liée au dopage ou non, les décisions complètes sont accessibles via le site Internet de l'UIA une fois la procédure terminée.

Aleck Skhosana, Président de la fédération sud-africaine (Athletics South Africa), a demandé des éclaircissements sur la relation, au sein de la structure de gouvernance de l'organisation, entre l'Unité d'intégrité de l'athlétisme et le Panel de vérification, ainsi que sur leurs pouvoirs et leur primauté respectifs pour traiter de telles questions, par opposition aux pouvoirs du Congrès. **David Howman** a répondu que le Panel de vérification ainsi que l'UIA exercent leur mission dans le cadre des pouvoirs qui leur sont conférés par les Statuts, qui ont été approuvés par le Congrès. Les deux organes, ainsi que le Tribunal disciplinaire, doivent assumer leurs rôles et responsabilités respectifs conformément aux Statuts et aux règles applicables.

13. Rapport du Tribunal disciplinaire (et du Bureau d'éthique)

Michael Beloff QC, Président du Tribunal disciplinaire et du Bureau d'éthique, a présenté au Congrès le rapport qui décrit les travaux des deux organes indépendants. Le rapport avait été distribué aux membres avant la réunion du Congrès et inclus dans les documents du Congrès distribués à Doha. Les points saillants du rapport ont été résumés, y compris une explication de l'efficacité des nouvelles structures ainsi que des avantages induits par une plus grande transparence une diversité accrue de la représentation.

M. Beloff ayant décidé de ne pas se présenter pour un autre mandat en tant que Président du Tribunal disciplinaire, le **Président Coe** a saisi l'occasion pour le remercier de sa contribution durant son mandat au sein du Bureau d'éthique et du Tribunal disciplinaire.

14. Approbation des membres indépendants du Bureau de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme

Sonja Spindelhofer, Présidente de la fédération autrichienne (Austrian Athletics Federation), a proposé la motion d'adoption de la recommandation, par un vote à main levée, qui a été appuyée par **Johan Storakers, Président de la fédération suédoise (Swedish Athletic Association)**.

Sur la recommandation du tout premier Panel de nomination au Bureau de l'Unité d'intégrité, conformément à l'article 27.1 (i) des Statuts, le Congrès a approuvé, **par un vote à main levée confirmé par la scrutatrice en chef, la reconduction de David Howman (NZL) (Président), Andrew Pipe (CAN) et Marc Peltier (FRA) au poste de membres indépendants du Bureau de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme pour un mandat de quatre (4) ans à compter de la première réunion du Conseil après la réunion du Congrès de 2019 (c'est-à-dire le 1^{er} octobre 2019) et se terminant à la première réunion du Conseil après la réunion du Congrès de 2023.** Aucun vote contre n'a été enregistré.

15. Approbation des membres du Panel de vérification

Jakob Larsen, Directeur général de la fédération danoise (Danish Athletics Federation), a proposé la motion d'adoption de la recommandation, par un vote à main levée. **Zakhele Dlamini, Président de la fédération d'Eswatini (Athletics Eswatini)**, a appuyé la motion.

Sur recommandation du Conseil, conformément à l'article 27.1 (h) des Statuts, le Congrès a approuvé, **par un vote à main levée confirmé par la scrutatrice en chef, la reconduction de Don Mackinnon (NZL) (Président), Esi Schimming-Chase (NAM) et du Professeur Mark Pieth (SUI) comme membres du Panel de vérification pour un mandat de quatre (4) ans commençant à la fin de la réunion du Congrès de 2019 (c'est-à-dire le 26 septembre 2019) et se terminant à la première réunion du Conseil après la réunion du Congrès de 2023.** Aucun vote contre n'a été enregistré.

16. Approbation des membres du Tribunal disciplinaire

Cameron Taylor, Président de la fédération néo-zélandaise (Athletics New Zealand), a proposé la motion visant à adopter la recommandation, par un vote à main levée ; motion appuyée par **Aleck Skhosana, Président de la fédération sud-africaine (Athletics South Africa)**.

Procès-verbal – 52e Congrès

Sur recommandation du Conseil, conformément à l'article 27.1 (g) des Statuts, le Congrès a approuvé, **par un vote à main levée confirmé par la scrutatrice en chef, la nomination des membres suivants du Tribunal disciplinaire pour un mandat de quatre (4) ans commençant à la fin de la réunion du Congrès de 2019 (c'est-à-dire le 26 septembre 2019) et se terminant à la première réunion du Conseil après la réunion du Congrès de 2023 :**

Charles Hollander, QC, Président (GBR)	Juge Conny Jorneklint (SWE)
Professeur Roland Adjovi (BEN)	Hannu Klakas (FIN)
Juge Nyoh Mathias Dinga (CMR)	Dennis Koolaard (NED)
Juge Ahamed Ebrahim (ZIM)	Despina Mavromati (GRE)
Monty Hacker (RSA)	Joelle Monlouis (FRA)
Juge Kate O'Regan (RSA)	William Norris, QC (GBR)
Professeur Moni Wekesa (KEN)	Raj Parker (GBR)
Akira Kawamura (JPN)	Christopher Quinlan, QC (GBR)
Peter Koh (SGP)	Anna Smirnova (RUS)
Thi My Dung Nguyen (VIE)	Professeur Jack Anderson (IRL)
Annabel Pennefather (SGP)	Alan Galbraith, QC (NZL)
Juan Pablo Arriagada Aljaro (CHI)	David Grace, QC (AUS)
Eduardo Amorim (BRA)	Ian Hunt (NZL)
Pedro Fida (BRA)	Annabelle Williams, AM (AUS)
Daniel Cravo Souza (BRA)	Sir David A R Williams, KNZM QC (NZL)
Barbara Agostinis (ITA)	Steve Bainbridge (USA)
Julien Berenger (FRA)	Jeffrey Benz (USA)
Anna Bordiugova (UKR)	Honorable Robert Décary, QC (CAN)
Paul Ciucur (ROM)	Honorable Yves Fortier, QC (CAN)
Nick De Marcos, QC (GBR)	Francisco A. Larios (NCA)
Lucas Ferrer (ESP)	Dr Thomas Murray (USA)
Dominique Gavage (BEL)	Daniel Ratushny (CAN)
Patrick Grandjean (SUI)	Janie Soublière (CAN)
Dr Tanja Haug (GER)	

Aucun vote contre n'a été enregistré.

17. Nomination des auditeurs

Sur recommandation du Conseil (en l'absence du Bureau exécutif pleinement constitué), conformément à l'article 27.1 (m), le Congrès a pris les décisions suivantes concernant la nomination des auditeurs.

Anatolie Balan, Présidente de la fédération de Moldavie (Federatia de Atletism din Republica Moldova) a proposé la motion visant à adopter la recommandation, par un vote à main levée; motion appuyée par Fuseini Bawah, Secrétaire général de la fédération du Ghana (Ghana Athletics Association). Par un vote à main levée confirmé par la scrutatrice en chef, le Congrès a approuvé la nomination de EY (Ernst & Young Conseil et Associés, Monaco), comme auditeurs pour effectuer à la fois l'audit financier (en vertu de l'article 79.2 des Statuts) et l'audit non financier de l'IAAF (en vertu de l'article 79.3(a)) pour les exercices financiers se terminant le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020. Aucun vote contre n'a été enregistré.

Jackson Kiprono Tuwei, Président de la fédération kenyane (Athletics Kenya) a proposé la motion visant à adopter la recommandation, par un vote à main levée; motion appuyée par Lancelott Barnes, Président de la fédération des îles Caïmans (Cayman Islands Athletic Association). Par un vote à main levée confirmé par la scrutatrice en chef, le Congrès a approuvé la nomination de QSA Srl, Gênes, Italie, en tant que vérificateur de l'audit non financier en vertu de l'article 79.3 (b) des Statuts pour vérifier le respect par World Athletics,

y compris l'Unité d'intégrité de l'athlétisme, de son programme antidopage tel que défini dans les Statuts, les règles et les règlements pour les exercices 2019 et 2020. Aucun vote contre n'a été enregistré.

18. Attribution des distinctions et des titres

Conformément aux articles 27.1 (o) et 27.1 (p) des Statuts, et sur recommandation du Conseil, le Congrès a pris les décisions suivantes concernant les distinctions et titres pour services rendus à World Athletics et à l'athlétisme en général.

Ibrahim Shehu Gusau, Président de la fédération du Nigeria (Athletic Federation of Nigeria), a proposé la motion visant à adopter la recommandation, par un vote à main levée; motion appuyée par Robert Matto, délégué de la fédération de Gibraltar (Gibraltar Amateur Athletic Association).

Par un vote à main levée confirmé par la scrutatrice en chef, le Congrès a approuvé les éléments suivants :

- Accorder le titre de membre honoraire à vie de World Athletics aux anciens membres du Conseil suivants :
 - M. Roberto Gesta de Melo Brésil Amérique du Sud;
 - M. José María Odriozola Espagne Europe;
 - Mme Pauline Davis-Thompson Bahamas NACAC.
- Décerner l'Ordre du mérite d'argent comme suit :
 - M. Roberto Gesta de Melo Brésil Amérique du Sud;
 - M. José María Odriozola Espagne Europe;
 - M. Víctor Lopez Porto Rico NACAC.
- Décerner l'Ordre du mérite d'or à S.A. l'Émir Cheikh Tamim bin Hamad Al-Thani du Qatar.

Aucun vote contre n'a été enregistré.

Plaque du mérite

Comme indiqué dans le rapport du Conseil qui avait été approuvé par le Congrès au point 9, sur recommandation des associations continentales et avec l'aval du Conseil, les six (6) récipiendaires suivants ont reçu la plaque du mérite :

- M. Abdeslam AHIZOUNE Maroc Afrique
- Général Dahlan Bin Jaman AL HAMAD Qatar Asie
- M. José Luis DE CARLOS Espagne Europe
- M. Adrian LORDE Barbade NACAC
- M. Filimoni VULI WAQA Fidji Océanie
- M. Juan Alberto SCARPIN Argentine Amérique du Sud

Aucun vote contre n'a été enregistré.

Épinglette de vétéran

Comme indiqué dans le rapport du Conseil qui avait été approuvé par le Congrès au point 9, sur recommandation des associations continentales et avec l'aval du Conseil, les dix-huit (18) récipiendaires suivants ont reçu l'épinglette de vétéran :

- M. Ammar BOURAS Algérie Afrique
- M. Jillo DUBE Éthiopie Afrique
- Mme Maria WHOPHILL Nigeria Afrique

• M. Duan SHIJE	Chine	Asie
• M. Yukio SEKI	Japon	Asie
• Mme P.T. USHA	Inde	Asie
• M. Nick DAVIS	Irlande	Europe
• M. Toralf NILSSON	Suède	Europe
• Mme Gabriela SZABO	Roumanie	Europe
• M. Ronald CARTWRIGHT	Bahamas	NACAC
• Mme Xiomara LARIOS	Nicaragua	NACAC
• Mme Lorna ROGERS	Anguilla	NACAC
• M. Robin Sapong EUGENIO	Océanie	Mariannes du Nord
• Mme Josephine PINTO	Guam	Océanie
• M. Daniel VINCENTE	Polynésie française	Océanie
• M. Juan Luis CARTER BELTRÁN	Chili	Amérique du Sud
• M. Manuel Estuardo BRAVO CALDERON	Équateur	Amérique du Sud
• M. Aubrey HUTSON	Guyana	Amérique du Sud

Aucun vote contre n'a été enregistré.

19. Propositions de modification des Statuts

Les propositions énumérées ci-dessous ont été distribuées aux fédérations membres avant la réunion du Congrès. Les circulaires correspondantes sont M/19/19 du 25 juillet 2019, M/25/19 du 23 août 2019 et M/30/19 du 13 septembre 2019. Les amendements proposés ont également été inclus dans la version papier des documents du Congrès distribuée sur place à Doha.

Le **Président Coe** a fourni aux délégués une explication sur l'ordre proposé pour la présentation des propositions de modification des Statuts et sur la procédure à suivre, à savoir traiter individuellement chacun des amendements de fond et en un seul bloc les amendements jugés rédactionnels ou de clarification.

La motion proposée par le Conseil visant à traiter un par un les amendements de fond et à voter en un seul bloc sur les amendements rédactionnels ou de clarification a été présentée par **Jakob Larsen, Directeur général de la fédération danoise d'athlétisme (Danish Athletics Federation)**. La motion a été seconde par **Ibrahim Shehu Gusau, Président de la fédération du Nigeria**. **Par un vote à main levée confirmé par la scrutatrice en chef, la motion a été approuvée par le Congrès.**

Aucun vote contre n'a été enregistré.

Avec 198 fédérations membres présentes, le Directeur général a annoncé que le nombre total de voix était de 198 : majorité simple 99, majorité absolue 100 et majorité qualifiée 132.

Les résultats de chaque tour de scrutin étaient affichés sur les écrans de la salle du Congrès.

N° de la proposition	Article
----------------------	---------

N° 1

1.1 Dénomination

Evelyn Farrell, Présidente de la fédération d'Aruba (Arubaanse Atletiek Bond), a proposé la motion visant à changer le nom de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme en « World Athletics ». **Max Siegel, Directeur général de la fédération des États-Unis (USA Track & Field)**, a secondé cette motion.

Drumeco Archer, Président de la fédération des Bahamas (Bahamas Association of Athletic Associations), a demandé une explication sur la nouvelle dénomination « World Athletics », alors que « IAAF » s'est déjà imposée comme une marque internationale. **Adille Sumariwalla, membre du Conseil**, a expliqué que « World Athletics » était facile à comprendre en tant que moyen moderne, simple et concis d'identifier l'organisation et ses activités. Cette nouvelle dénomination permet de relier clairement le sport à l'organisation et vice versa.

Lalit Kumar Bhanot, délégué de la fédération indienne (Athletics Federation of India), a exprimé son soutien à l'appellation World Athletics.

Jean Gomis, Secrétaire général de la Fédération sénégalaise d'athlétisme, s'est dit préoccupé par le fait que, bien que « World Athletics » fonctionne bien en anglais, il ne fonctionne pas en français et dans d'autres langues.

Aleck Skhosana, Président d'Athletics South Africa, a soutenu le changement de dénomination. Toutefois, il s'est enquis des conséquences du nouveau nom en termes d'image de marque et de marketing pour rester pertinent dans le monde et il a souhaité savoir s'il était possible d'utiliser « IAAF / World Athletics » pendant une période de transition.

Aubrey Hutson, Président de la fédération du Guyana (Athletics Association of Guyana), a fait remarquer que la dénomination juridique de l'organisation devrait rester « International Association of Athletics Federations » et que « World Athletics » devait être utilisé comme marque.

Woldeyesus Elisa, Président de la fédération d'Érythrée (Eritrean National Athletics Federation), a estimé qu'une explication plus détaillée sur les raisons du changement d'appellation, et des autres modifications proposées était nécessaire avant d'être invité à se prononcer.

Bold Luvsanvandan, Président de la fédération de Mongolie (Mongolian Athletic Federation), a exprimé le soutien total de la fédération en faveur du changement de nom. C'est une décision historique que le Congrès doit prendre et il a félicité le Président et le Conseil pour cette initiative.

Márton Gyulai, délégué de la fédération hongroise (Hungarian Athletics Federation), a exprimé son soutien total en faveur du changement de nom de l'organisation, car il s'inscrit dans la stratégie globale du Conseil visant à développer et à promouvoir davantage l'athlétisme. Le nouveau nom incarne une nouvelle ère qui permettra d'engager des discussions avec de nouveaux sponsors potentiels et, en fin de compte, de générer des revenus bien nécessaires.

Hisseine Ngaro, Président de la Fédération tchadienne d'athlétisme, a déclaré que le statut juridique de l'organisation était une association et que, selon lui, il n'était pas possible de dissocier la notion de fédération mondiale de ses relations avec ses membres. **Francis Frédéric Sidibe, Président de la Fédération burkinabé d'athlétisme** a approuvé les commentaires du Tchad, exprimant sa préoccupation quant à la suppression du terme « fédération » du nom.

Drumeco Archer, Président de la fédération des Bahamas (Bahamas Association of Athletic Associations), a indiqué le fait qu'aux Bahamas, comme dans d'autres pays, le terme « athletics » en anglais est un terme générique pour désigner tous les sports. Le pays s'identifie davantage au terme « track & field ». Le changement de nom pourrait prêter à confusion dans de nombreuses régions du monde et nécessitera un travail d'éducation afin de créer le lien entre l'athlétisme et World Athletics.

Wilfredys Leon Garcia, Président de la fédération vénézuélienne (Federación Venezolana de Atletismo), a déclaré que le changement est important, car la société évolue dans un environnement marqué par de nouvelles stratégies de communication et d'image de marque. En outre, la proposition de changer le nom en «World Athletics» a été présentée au Congrès à la suite d'importantes recherches initiées par le Conseil. Aussi, cette proposition doit être soutenue.

Keith Joseph, Président de la fédération de Saint-Vincent-et-les-Grenadines (Team Athletics Saint Vincent & The Grenadines), a fait remarquer que le nom de l'organisation avait déjà changé dans le passé et que le nouveau nom proposé était conforme aux tendances contemporaines du sport. En cette période, chaque sport s'efforce de se rendre plus pertinent, en particulier pour les prochaines générations. Agissant de manière responsable, en tant que plus haute instance décisionnelle, le Congrès devrait accepter la proposition étant donné la quantité considérable de travail et l'analyse marketing qui a été faite par le Conseil. Il ne devrait pas laisser passer une telle garantie pour l'avenir.

Le **Vice-président Alberto Juantorena Danger** a déclaré que, lorsque le changement de nom a été discuté au Conseil, l'une des raisons qui l'a poussé à le soutenir était le caractère explicite de «World Athletics» par opposition à «Association internationale des fédérations d'athlétisme». Le changement n'est pas facile, mais il a exhorté tous les délégués à soutenir la proposition.

Ronald Russell, Président de la fédération des îles Vierges des États-Unis (Virgin Islands Track & Field Federation), s'est dit préoccupé par le fait que le changement de nom était radical et qu'il serait difficile de relier les réalisations passées de la fédération au nouveau nom.

Lino Ramiro Varela Marmolejo, Président de la fédération colombienne (Federación Colombiana de Atletismo), a exprimé son soutien au changement de nom. Le nouveau nom est en accord avec les réformes et les plans importants qui ont été menés par le Président et le Conseil, et il aidera à surmonter les défis auxquels le sport est confronté en termes d'augmentation du nombre de fans et de recherche de sponsors.

Marcos Melazzi, Président de la fédération uruguayenne (Confederación Atletica del Uruguay) a exprimé son soutien à la proposition et s'est enquis de la stratégie pour communiquer le changement de nom afin d'assurer une synergie avec les fédérations membres.

Edith Skippings, Présidente de la fédération des îles Turques-et-Caïques (Turks & Caicos Islands Amateur Athletic Association), a déclaré que ce qui était présenté au Congrès n'était pas nouveau dans le sens où les fédérations membres avaient déjà été informées de nombreuses reprises du changement de nom proposé avant leur arrivée à Doha. Le nouveau nom et le nouveau logo avaient été communiqués à l'avance pour préparer les membres en vue du Congrès. Aussi, elle a assuré à ses collègues que sa fédération soutenait la proposition.

Le **Président de la fédération d'Eswatini (Athletics Eswatini), Zakhele Dlamini**, a exprimé son soutien au changement de dénomination, notamment sur la base de l'article 4.1 (a) des Statuts, qui est de «promouvoir, développer et être l'organe directeur de l'Athlétisme dans le monde». En outre, World Athletics sera plus explicite que l'utilisation de l'acronyme «IAAF».

Le **Président Coe** a expliqué que du point de vue de la marque, après une consultation et une étude de marché approfondies, le Conseil avait déjà pris la décision de changer l'appellation de l'organisation en «World Athletics». Les avocats monégasques nous ont conseillé de changer le nom et de l'enregistrer auprès des autorités monégasques. Soumettre la proposition au Congrès avait pour but de s'assurer que l'organisation était pleinement conforme aux lois monégasques. Il était clairement nécessaire, d'un point de vue juridique, de changer le nom en vertu de la législation monégasque afin de protéger pleinement la marque.

Les travaux effectués autour du développement de la marque ont été détaillés. Une consultation approfondie avait été menée avec toutes les parties prenantes, y compris de nombreuses fédérations, ainsi qu'avec le grand

public. Une étude a conclu que, même sans avoir été encore introduit, le nom «World Athletics» enregistrait un taux de reconnaissance assez largement plus élevé qu'«IAAF».

Pour plus de clarté, le déploiement de la nouvelle image de marque et du nouveau nom commencerait après le Congrès, avec une période de transition qui durerait jusqu'en novembre 2019, date à laquelle tout le matériel sous la nouvelle marque commencerait à être utilisé. Parallèlement à la nouvelle image de marque, un nouveau site Internet et de nouvelles représentations graphiques pour la diffusion seront déployés. En outre, une aide sera fournie aux fédérations membres pour le déploiement de la nouvelle marque.

«World Athletics» en tant que marque renvoie une image claire. La marque s'adapte à la nature évolutive de l'athlétisme et contribuera à susciter l'intérêt des plus jeunes.

Pour toutes ces raisons, le **Président Coe** a donc encouragé le Congrès à soutenir le changement de dénomination sociale.

La proposition du Conseil de changer le nom de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF) en «World Athletics» et de changer toutes les références à «IAAF» par «World Athletics» dans les Statuts, règles et règlements a été approuvée par le Congrès : 184 voix en faveur, 14 contre (majorité qualifiée 132).

N° de proposition	Article
N° 3	4.1 Objet

Johan Storakers, Président de la fédération suédoise d'athlétisme (**Swedish Athletic Association**), s'est exprimé sur la proposition d'amendement, ainsi que sur l'intention de modifier la proposition (notifiée aux fédérations membres par la circulaire M/13/19 du 13 septembre 2019), qui avait été soumise par la Suède, avec le soutien du Danemark, de la Finlande, de l'Islande, des Pays-Bas et de la Norvège.

M. Storakers a expliqué que l'intention de l'amendement était de renforcer le socle fondamental qu'est l'objet de l'organisation en vertu des Statuts, à savoir préserver le droit de chaque individu de concourir en athlétisme, un sport sans discrimination illégitime d'aucune sorte, pratiqué dans un esprit d'amitié, de solidarité et de fair-play. Cet objet donne de la crédibilité à l'athlétisme dans la société. Cette crédibilité pourrait être renforcée en s'engageant également à respecter les droits de l'homme internationalement reconnus et à s'efforcer de promouvoir la protection de ces droits. Il a été noté qu'une proposition similaire a été faite au Congrès en 2017. Bien qu'il ait été reconnu que World Athletics a progressé dans ce domaine et a pleinement soutenu l'intention de la proposition, une autre orientation a été jugée importante, consistant notamment à apprendre des autres sports.

Toutefois, après un dialogue avec World Athletics et une compréhension des implications de la proposition, il a décidé de la retirer, en se basant sur le fait que des travaux supplémentaires seraient entrepris pour déterminer la meilleure façon d'intégrer l'intention de la proposition dans les politiques de l'organisation.

La proposition n° 3 a été retirée par la fédération suédoise d'athlétisme avec le soutien des fédérations du Danemark, de la Finlande, de l'Islande, des Pays-Bas et de la Norvège, avec l'assurance du Président Coe que le Conseil établira un groupe de travail pour :

1. Évaluer le fonctionnement et les règles de World Athletics à l'égard des droits de l'homme ;
2. Élaborer un cadre des droits de l'homme pour World Athletics ; et
3. Faire rapport au Congrès en 2021.

N° de proposition	Article
-------------------	---------

N° 5	36.6 (iv) Élections
N° 6	36.6 (v) Élections

Ronald Russell, Président de la fédération des îles Vierges des États-Unis, a expliqué que l'objectif des propositions méritait d'être soumis au débat, mais qu'après avoir fait l'expérience du déroulement des élections, ils sont maintenant convaincus que le résultat des élections a été obtenu de manière équitable et représentative.

Ainsi, Ronald Russell, Président de la fédération des îles Vierges des États-Unis, a présenté la motion de retrait des propositions qui a été appuyée par Charles George, Président de la fédération d'athlétisme de Grenade.

Les propositions n° 5 et 6 ont été retirées, étant entendu que la nouvelle Commission de la gouvernance sera invitée à examiner les concepts proposés relatifs à l'élection du Conseil et du Bureau exécutif.

N° de proposition	Article
N° 7	41.2 Composition du Conseil

Le Président Coe a expliqué que la proposition d'exempter les deux représentants de la Commission des athlètes siégeant au Conseil du champ de la règle selon laquelle deux membres du Conseil ne peuvent appartenir à la même fédération avait été faite par le Conseil, sur recommandation de la Commission des athlètes. Si elle était approuvée, elle s'appliquerait au Conseil actuel. Dans la négative, les membres de la Commission des athlètes qui sont issus des mêmes fédérations membres que les membres du Conseil qui ont été élus au Congrès de 2019 ne pourront pas être élus ni en tant que Président de la Commission ni en tant que deuxième membre de la Commission siégeant au Conseil (leur élection par la Commission des athlètes aura lieu lors de sa prochaine réunion en novembre 2019).

Le libellé de la proposition n'avait pas été inclus dans le document des amendements proposés, mais seulement exposé dans le rapport de la Commission des athlètes (tel que communiqué par la circulaire M/25/19 aux délégués le 23 août 2019). Par conséquent, le Congrès a été invité à se pencher sur les aspects techniques et à approuver, par un vote à main levée, la proposition n° 7 pour discussion et vote.

Bill MacMackin, Président de la fédération canadienne d'athlétisme (Athletics Canada), a présenté la motion de procédure correspondant à la proposition n° 7, qui a été appuyée par Domenic Otucet, Président de la fédération de l'Ouganda (Uganda Athletics Federation). Par un vote à main levée, confirmé par la scrutatrice en chef, le Congrès a approuvé l'examen de la proposition d'amendement à l'article 41.2 des Statuts. Aucun vote contre n'a été enregistré.

Le membre du Conseil et président de l'Association européenne d'athlétisme (AEA), Svein Arne Hansen, a présenté la motion, visant à exempter les membres de la Commission des athlètes de la règle selon laquelle, quelle que soit sa fonction, chaque pays de la fédération membre ne peut être représenté par plus d'un membre au Conseil, à quelque fonction que ce soit. La motion a été appuyée par Rex Issachar, Président de la fédération du Vanuatu (Athletics Vanuatu).

Charles George, Président de la fédération d'athlétisme de Grenade (Grenada Athletic Association), Alain Jean Pierre, Président de la fédération haïtienne d'athlétisme amateur, Ibrahim Shehu Gusau, Président de la fédération du Nigeria (Athletic Federation of Nigeria), Aleck Thandisenzo Skhosana, Président de la fédération sud-africaine (Athletics South Africa), Godwin Dorsette, Président de la fédération de Dominique (Dominica Amateur Athletics Association) et Amadeo Francis, membre honoraire à vie, ont exprimé leur désaccord avec la proposition. Tous ont réaffirmé qu'en dépit du rôle très important que joue la Commission des athlètes dans la structure de l'organisation, le Conseil ne devrait pas être composé de plusieurs membres issus d'une même

fédération, afin de respecter la philosophie des Statuts qui attribue une voix par pays. L'avis exprimé est que nombreux sont les talents parmi les athlètes des différentes régions ce qui est une garantie suffisante pour que les athlètes soient bien représentés au Conseil. Inutile de modifier un principe fondamental des Statuts.

Márton Gyulai, délégué de la fédération hongroise (Hungarian Athletics Federation), s'est prononcé en faveur de l'autorisation d'une exception sur la composition du Conseil afin de garantir que les meilleurs candidats possible soient élus pour représenter la Commission des athlètes au Conseil. Les membres de la Commission des athlètes au Conseil représentent avant tout les athlètes.

Iñaki Gomez, Président de la Commission des athlètes, a commencé son intervention en déclarant qu'en tant que Canadien, la règle actuelle ne lui permettra pas de siéger au Conseil étant donné qu'une Canadienne avait été élue au Conseil la veille. Toutefois, la proposition ayant été examinée et remise au Conseil par la Commission des athlètes et, en tant que Président de la Commission, il lui incombait de parler au nom de la Commission. Les membres de la Commission des athlètes au Conseil sont élus par les membres de la Commission et ces nominations sont approuvées par le Conseil. Le président de la Commission et un autre membre de la Commission siégeant au Conseil sont chargés de représenter tous les athlètes, quelle que soit leur appartenance géographique, et cette responsabilité est prise très au sérieux. Le fait d'être au cœur de la prise de décision pour l'athlétisme n'est pas une vitrine visant à servir les intérêts personnels ou nationaux d'un individu et cela nécessite des personnes capables d'assumer une grande responsabilité auprès des athlètes. Réduire le nombre d'athlètes éligibles pour se présenter à ces fonctions, du fait que leur fédération membre respective siège déjà au Conseil, pourrait priver le processus d'élection de candidats qui ont la capacité et la compréhension de l'engagement et du temps nécessaires pour apporter des contributions significatives au sport en tenant le plus grand compte de la voix et du point de vue des athlètes.

Le **Trésorier José María Odriozola** a expliqué que les membres du Conseil sont élus par les fédérations membres, mais que le président et l'autre membre de la Commission des athlètes siégeant au Conseil sont élus par la Commission elle-même pour représenter les athlètes. La réalité est qu'avec 24 membres du Conseil et 18 membres de la Commission des athlètes, nous pourrions nous retrouver dans une situation où très peu ou aucun ne sera éligible pour être candidat à ces postes. Cette modification est nécessaire pour garantir que les athlètes puissent choisir librement leurs représentants.

Alfred Emmanuel, Trésorier de la fédération de Sainte-Lucie (Saint Lucia Athletics Association), et **Ronald Russell, Président de la fédération des îles Vierges des États-Unis (Virgin Islands Track & Field Federation)**, ont convenu de l'importance de la commission et ont soutenu les commentaires contre la proposition. Ils ont ajouté que les conditions d'éligibilité pour être membre de la Commission des athlètes devraient être élargies pour être plus inclusives et permettre aux athlètes des petites fédérations membres de soumettre leur candidature et de promouvoir la diversité au sein de la commission. La règle de droit que le Congrès a défendue devrait être appliquée et les membres de la Commission des athlètes devraient, sans exception, respecter les critères d'éligibilité actuels pour siéger au Conseil.

Le **Premier vice-président Sergey Bubka** est revenu sur le rôle essentiel de la Commission des athlètes au sein de la structure de l'organisation. Le fait que le président et l'autre membre de la Commission des athlètes siégeant au Conseil sont élus par la Commission, est une garantie donnée aux athlètes qu'ils seront représentés par les meilleurs candidats possible. Il est important de renforcer cette confiance et d'examiner et de soutenir cette proposition, car elle émane des athlètes, qui font partie intégrante du succès de l'athlétisme.

En tant qu'initiateur de la proposition, le **membre du Conseil, Svein Arne Hansen**, a encouragé le Congrès à approuver l'amendement proposé. Les athlètes devraient avoir la possibilité d'être représentés au niveau du Conseil grâce à un processus ouvert qui ne soit pas géographiquement restreint. Il s'agit d'une démarche progressive qui s'inscrit dans l'avenir. **Rex Issachar, Président de la fédération du Vanuatu (Athletics Vanuatu)**, qui avait soutenu la motion, n'a pas souhaité s'exprimer.

La proposition n° 7 du Conseil visant à exempter les deux représentants de la Commission des athlètes au Conseil du champ de la règle selon laquelle deux membres du Conseil ne peuvent appartenir à la même fédération n'a pas été approuvée par le Congrès : 117 voix pour, 79 contre (majorité qualifiée 131).

N° de proposition	Article
N° 8	41.3 Composition du Conseil

Ronald Russell, Président de la fédération des îles Vierges des États-Unis (**Virgin Islands Track & Field Federation**), a proposé de retirer la proposition qui a été appuyée par Charles George, Président de la fédération de Grenade (**Grenada Athletic Association**).

La proposition n° 8 a été retirée, étant entendu que la nouvelle Commission de gouvernance sera invitée à examiner les concepts proposés concernant l'élection du Conseil et du Bureau exécutif.

Le Vice-président **Hamad Kalkaba Malbom** a déclaré qu'au-delà de la proposition soumise par les îles Vierges des États-Unis concernant la limitation de la représentation des régions continentales au Conseil par des quotas, les notions de représentation équilibrée et de processus électoral équitable inscrites dans la plupart des structures gouvernementales modernes selon lesquelles leurs organes électoraux représentent leurs électeurs, devraient également être prises en compte. La Commission de la gouvernance devrait donc également revoir le processus permettant de déterminer le nombre de membres du Conseil appartenant à une même région en incluant, par exemple, leurs attributs individuels, leur contribution à l'athlétisme, leur capacité à promouvoir les talents et le nombre de fédérations membres qui les composent.

N° de proposition	Article
N° 14	57.4 Composition du Bureau exécutif

Ronald Russell, Président de la fédération des îles Vierges des États-Unis (**Virgin Islands Track & Field Federation**), a proposé la motion qui a été appuyée par César Moreno Bravo, délégué de la fédération mexicaine (**Federación Mexicana de Asociaciones de Atletismo**). La motion visait à limiter à 3 le nombre de membres du Bureau exécutif appartenant à une même région.

César Moreno Bravo, délégué de la fédération mexicaine a déclaré que les défis auxquels l'athlétisme et World Athletics sont confrontés sont de nature diverse et, par conséquent, la composition du Bureau exécutif devrait être aussi diversifiée que possible afin d'englober autant d'approches et de perspectives différentes et intéressantes que possible pour résoudre un problème.

Ibrahim Shehu Gusau, Président de la fédération du Nigeria (**Athletic Federation of Nigeria**), a indiqué que les questions relatives à une représentation adéquate des associations continentales au niveau du Bureau exécutif ont été traitées de manière équitable dans les Statuts actuels et que le Nigeria soutenait le retrait de la proposition.

Ronald Russell, président de la fédération d'athlétisme des îles Vierges des États-Unis, a fait part de sa volonté que la proposition soit retirée.

Le Président Coe a expliqué que la proposition avait été soumise à discussion et que, par conséquent, elle ne pouvait pas être retirée et fera l'objet d'un vote pour décision.

La proposition n° 14 de la fédération des îles Vierges des États-Unis (Virgin Islands Track & Field Federation), soutenue par la fédération de Grenade (Grenada Athletic Association), visant à limiter à trois (3) le nombre de membres d'une même région continentale au sein du Bureau exécutif, n'a pas été approuvée par le Congrès : 96 voix en faveur, 96 contre (majorité qualifiée 128).

N° de proposition	Article
N° 16	73.2 (a) Bureau de l'Unité d'intégrité

La membre du Conseil, Abby Hoffman, a proposé la motion, qui a été appuyée par Lancelott Barnes, Président de la fédération des îles Caïmans (Cayman Islands Athletic Association).

Abby Hoffman a indiqué que le changement proposé dans la composition du Bureau de l'UIA visait à garantir que les compétences appropriées soient assurées par l'ensemble des membres du Conseil et non pas spécifiquement par des personnes. En outre l'objectif de cette proposition était d'élargir la composition du Conseil de trois (3) à cinq (5) membres pour lui permettre de faire face à sa charge de travail croissante et pour fournir l'occasion de diversifier davantage sa composition actuelle.

La proposition n° 16 du Conseil a été approuvée par le Congrès : 182 voix en faveur, 6 contre (majorité qualifiée 126).

N° de proposition	Article
N° 2	3.1 Siège, bureaux et droit applicable
N° 4	31.1 (a) Ordre du jour de la réunion du Congrès ordinaire
N° 9	44.1 Durée du mandat
N° 10	46.2 (b) Suspension et révocation d'un membre du Conseil
N° 11	47.2 (n) & (o) Pouvoirs et responsabilités du Conseil
N° 12	47.2 (o) Pouvoirs et responsabilités des membres du Conseil
N° 13	47.2 (y) Pouvoirs et responsabilités des membres du Conseil
N° 15	65.1, 65.2, 65.3 et nouvel article 65.5 Éligibilité
N° 17	74.2 (a) Panel de nomination au Bureau de l'Unité d'intégrité
N° 18	75.1 Code de conduite en matière d'intégrité
N° 19	76.2 (b) Tribunal disciplinaire
N° 20	79.3 Rapport annuel du Conseil
N° 21	79.4 Rapport annuel du Conseil
N° 22	79.4 (d) Rapport annuel du Conseil
N° 23	79.5 Rapport annuel du Conseil
N° 24	83.2 Dissolution
N° 25	84.1-84.4 Litiges et recours
N° 26	85.1-85.3 Notifications (<i>nouveau</i>)
N° 27	85 Définitions (<i>renuméroté en 86</i>)

Godwin Dorsette, Président de la fédération de Dominique, a proposé la motion qui a été appuyée par Aleck Skhosana, Président de la fédération sud-africaine (Athletics South Africa).

Les modifications rédactionnelles / de clarification proposées par le Conseil (propositions n° 2, 4, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27) ont été approuvées par le Congrès par un vote d'ensemble : 185 voix pour, 2 contre, majorité qualifiée 125.

Note : Tous les amendements aux Statuts approuvés sont entrés en vigueur le 1^{er} novembre 2019.

20. Autres points notifiés pour discussion

20.a) Athletics South Africa — l'ONU appelle les fédérations sportives internationales à protéger les droits de l'homme s'agissant des athlètes

Aleck Skhosana, Président d' Athletics South Africa, a estimé que World Athletics avait le devoir d'assumer un rôle exemplaire en matière de protection des droits de l'homme et d'aligner ses politiques sur celles établies par l'ONU pour éradiquer toutes les formes de discrimination dans le sport.

Pour faire suite à l'engagement de créer un groupe de travail et d'entreprendre les actions décrites au point 19 (proposition 3), Athletics South Africa a exprimé son soutien aux concepts exposés par la fédération suédoise et à la marche à suivre proposée.

Par conséquent, **M. Skhosana** a convenu qu'il n'était pas nécessaire de poursuivre la discussion au Congrès sur le document de l'appel de l'ONU aux fédérations sportives internationales pour la protection des droits de l'homme s'agissant des athlètes, tel que notifié précédemment. Il a été confirmé que les fédérations suédoise et sud-africaine se verraient offrir la possibilité d'être représentées au sein du groupe de travail une fois celui-ci établi.

21. Rapport du comité d'organisation de Doha 2019

Au nom du comité d'organisation local, **Dahlan Al Hamad, Vice-président et Directeur général des championnats du monde d'athlétisme DOHA 2019**, a présenté le rapport d'étape ponctué par une vidéo.

Il a insisté sur le fait que, d'un point de vue opérationnel, les équipes de DOHA 2019 sont prêtes et impatientes d'accueillir les équipes. Elles sont pleinement engagées à poursuivre le travail pour assurer le succès des championnats du monde d'athlétisme.

Jackson Kiprono Tuwei, Président de la fédération kenyane (Athletics Kenya) et Domenic Otucet, Président de la fédération d'Ouganda (Uganda Athletics Federation) ont soulevé la question des mesures de sécurité pour les athlètes participant aux marathons dans des conditions de forte chaleur et d'humidité.

Dahlan Al Hamad a remercié ses collègues du Kenya et de l'Ouganda pour leur préoccupation et leur a assuré que la sécurité des athlètes était d'une importance primordiale. Une technologie permettant de fournir des relevés de température et d'humidité minute par minute sur la Corniche sera installée et les équipes médicales suivent la situation de près.

22. Date et lieu de la prochaine réunion du Congrès

Le 53^e Congrès de World Athletics et la Convention se tiendront les 4 et 5 août 2021. La cérémonie d'ouverture du Congrès aura lieu le 3 août 2021, en marge des championnats du monde à Eugene, Oregon, États-Unis.

23. Clôture de la réunion du Congrès

Le **Président Coe** a remercié le Conseil pour son dévouement et son soutien, ainsi que les équipes internes, les bénévoles et les interprètes pour leur contribution essentielle au bon déroulement du Congrès.

Il a exprimé sa gratitude envers les délégués présents et s'est réjoui de les voir tout au long de la semaine. Au nom du Conseil, il a souhaité bonne chance à toutes les équipes qui participeront aux championnats du monde de Doha 2019.

Le **Président Sebastian Coe** a officiellement déclaré la clôture de la réunion du 52^e Congrès.

Convention de World Athletics

Le Congrès a été suivi par la Convention dont le programme, en raison d'un Congrès plus long que prévu, a été raccourci.

Les anciens athlètes d'élite Gail Devers et Tamsyn Lewis ont parlé aux délégués de leur vie et de leur reconversion au terme de leur carrière sportive professionnelle et ont répondu aux questions des délégués.